



CLUB PHILATELIQUE DE WAVRE.

BULLETIN PERIODIQUE

EDITEUR RESPONSABLE : G. OTTEN
24, RUE HAUTE
1300 WAVRE

N° 211 D E C E M B R E I 9 8 6
Bulletin mensuel ne paraissant pas en juillet et août
oo

La prochaine réunion du club fixée au jeudi 18 décembre à partir de 19 H 30 constituera l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE, qui elle débutera à 20 heures précises.

O R D R E D U J O U R

oo

- 1 - Allocution du président Hubert Havrenne
- 2 - Rapport du trésorier Paul Jottard
- 3 - Rapport des vérificateurs aux comptes
- 4 - Désignation de deux vérificateurs aux comptes
- 5 - Elections du comité : sortants et rééligibles : ~~Joseph Hoeyenbroeck, président et Guy Otten, secrétaire.~~
- 6 - Elargissement du comité - Candidatures à déposer auprès du secrétaire au plus tard le 18 décembre à 20 H.
- 7 - Tombola gratuite
- 8 - Tombola payante
 - Belgique N° ~~876-78~~ Basilique Koekelberg 1550 F xxx
 - Belgique N° 1133-38 Parachutistes 750 F xxx
 - Belgique N° 1551-53 Belgica 72 280 F xxx
 - Belgique N° 1561 (6) 1561 A (2) Roi Baudouin 240 F Xxx
 - Belgique N° 1474-77; 1506-07 Patriotique 68
Culturelle 69 100 F xxx
 - Belgique N° 1519-22; 1513 Solidarité 69; Coq 90 F xxx
 - Belgique N° 1532-35; 1588 Culturelle 70;
Croix-Rouge 71 90 F xxx
 - Belgique BF 47 Floralies gantoises 70 90 F xxx
 - Congo belge 270-73 Croix-Rouge 380 F xxx
 - Congo belge N° 228-267 Sujets divers 325 F 0
- 9 - Réalisations inter-membres (pages 5 et 7)
- 10 - Cotisations (voir page 2)
- 11 - Inscriptions aux nouveautés (voir page 2)
- 12-- Inscriptions au souper du club (voir page 2)

PETITES ANNONCES

oooooooooooooooooooooooooooo

A vendre Thématique "Les musiciens" François Lapierre
Tél 071/33.26.34

Vient de paraître : "Le timbre-poste touristique en Belgique. Patrimoine architectural" Bruxelles 1986 161 pages
En vente chez l'auteur 643, chaussée d'Alsemberg 1180 Bruxelles au prix de 430 F (+ 60 F de frais de port). Paiement par chèque barré ou par virement au compte 001-1943961-60 de Vincent Plennevaux, avec la mention "Patrimoine architectural".

Offre 30 F pour 100 points Artis-Historia et 40 F pour 100 points Soubry
Guy OTTEN, rue Haute, 24 1300 Wavre 010/22.25.12

COTISATIONS

oooooooooooo

La cotisation pour 1987 reste fixée à 300 F (200 F pour les moins de 25 ans). La moitié de ces sommes sera remboursée aux membres qui compteront au moins cinq présences au cours de l'année 1987. On peut également verser au compte 654-0002229-38 "Cotisations-Club philatélique de Wavre".

SERVICE DES NOUVEAUTES

oooooooooooooooooooo

Les inscriptions pour les abonnements aux nouveautés seront prises lors de la réunion de décembre. Les provisions à verser sont de : 3.500 F pour la France complète; 2.400 F pour Europa; 1.900 F pour la France timbres-poste; 1.200 F pour Monaco et 500 F pour chacun des autres pays.

La limite des inscriptions est fixée au 31 décembre 1986. On peut également verser au CCP 000-0795064-52 de M P Jottard Wavre pour le 31 décembre au plus tard.

TO U S les abonnés au service "Nouveautés" doivent faire connaître leurs décisions pour 1987 quant à ce service. Sans nouvelles de votre part, vous serez considéré comme renonçant aux nouveautés pour 1987.

Mettez-vous donc en règle dès aujourd'hui !!!

A U D R A P E A U B E L G E S.P.R.L.
Marchand-Tailleur
Confections pour hommes et jeunes gens
rue Haute, 24 1300 WAVRE Tél 010/22.25.12

C A F E D E L'A P A I X
Cercle d'échecs Club philatélique Union des fanfares
Deux salles de réunion
Place A. Bosch, 42 1300 WAVRE Tél 010/22.34.96

Pour toutes vos assurances et prêts
Pour votre épargne
BRIGITTE LORGE-LADRIELLE ET MARCEL LADRIELLE
rue du Chemin de Fer, 15 1300 WAVRE Tél 010/22.23.28
Ouvert de 9 à 12 H et de 13 à 16 H sauf samedi sur rendez-vous

SOUPER GASTRONOMIQUE

oooooooooooooooooooo

Le 20e souper gastronomique du Club philatélique aura lieu le samedi 24 janvier à partir de 19 H 30 au restaurant "Le Grand Duc", rue des Fontaines à Wavre.

MENU

Apéritif maison ou jus d'orange	Participation : 1.200 F
Damier de poisson sauce Vincent	par personne tout compris (apéritif, repas, vins, service et TVA).
Demi-homard au beurre blanc	Inscriptions jusqu'au
Gigotin d'agneau	lundi 19 janvier auprès
Jardinière de légumes	de M P Jottard
Pommes Dauphine	CCP 000-0795064-52
Omelette norvégienne	
Moka	

La liberté se paie

En principe, le collectionneur de timbres-poste ne devrait agir que pour son seul plaisir, sans esprit de lucre. Après tout, un pêcheur ne se préoccupe pas de savoir combien on lui offrira de ses cannes et de ses hameçons lorsqu'il renoncera à taquiner le poisson, pas plus qu'un amateur de bicyclette ne se soucie du prix de revente de sa machine lorsque sera venu le moment de rester dans ses pantoufles.

Pourtant, à l'heure actuelle, il est presque devenue impossible de dissocier la collection de timbres-poste de ses implications financières. La raison en est assez simple et tient tout entière dans ce vieux dictom : "Les petits ruisseaux font les grandes rivières".

Quelle que soit la collection entreprise, quelque réduite que puisse être la somme consacrée à l'achat hebdomadaire ou mensuel de timbres, les montants investis dans de "petits morceaux de papier" finissent, avec les années, par s'élever à plusieurs milliers, voire à des dizaines de milliers de francs et même bien davantage si l'on s'intéresse à certains timbres particulièrement onéreux. On est bien loin du prix d'une bicyclette. Nul souci n'est donc plus légitime que celui de veiller à conserver et même à faire fructifier ce capital.

Personne n'envisage de gaieté de coeur de perdre le fruit de ses économies. Cependant, dans le domaine qui nous occupe, existent une foule de gens qui se sont lancés dans la collection de timbres sans en apprendre l'a.b.c. et qui, croyant faire de bons placements, ne font que multiplier les coûteux erreurs.

Une bonne collection de timbres-poste - et a fortiori une collection dont on espère un rendement financier - n'est pas au hasard. Ceci implique nécessairement une politique d'achat mûrement réfléchi, tenant compte de tous les aléas d'une activité pleine d'embûches. Selon la manière dont aura été menée cette politique, on se trouvera un jour devant des "morceaux de papier" sans grande valeur ou devant d'autres morceaux de papier négociables, eux, aux mêmes conditions qu'un titre au porteur et dont le rendement aura au moins atteint celui des meilleurs placements.

Répetons-le encore une fois : puisque vous investissez dans votre collection un capital qui est peut-être considérable, veillez à éclairer votre lanterne. Libre à vous de n'en faire qu'à votre guise. Soyez cependant sûr que vous n'aurez pas, un jour, à le regretter. Libre à vous de mépriser tous les conseils et toutes les considérations de rentabilité. Que ce soit au moins en connaissance de cause, afin de ne pas endosser à d'autres qu'à vous-même la responsabilité de vos éventuels déboires. Il est bien évident que si vous n'avez d'autre souci que de passer de temps en temps quelques heures de détente, vous pouvez collectionner absolument tout ce qui vous plaît. Vous ne visez que le plaisir et vous rejetez toute contrainte. Fort bien.

Vous avez parfaitement raison et vous êtes un sage.

Mais résignez-vous alors à ne jamais retrouver le montant de vos achats et contentez-vous de réunir les timbres.....

Bourse d'échanges « toutes collections » à Wavre

Dernièrement s'est tenue à l'hôtel de ville de Wavre la 10^e édition de « l'exposition de toutes collections », organisée par le club philatélique de Wavre.

Ce club a été fondé en 1957 et regroupe à l'heure actuelle cent cinquante membres qui se réunissent tous les troisièmes jeudis du mois place Alphonse Bosch, à Wavre, sous la présidence de M. Hubert Havrenne.

Une trentaine de personnes sont venues exposer leur collection aux fins d'échange ou de vente.

Sous la dénomination « toutes collections », l'exposition comptait des philatélistes, bien sûr, mais également des numismates, cartophilistes, des collectionneurs de disques anciens, de cartes postales non illustrées...

Cette journée, qui se voulait « portes ouvertes », a bien atteint son objectif

puisqu'on a pu comptabiliser plus ou moins sept cents visiteurs, curieux, échangeurs ou acheteurs. Le choix était vaste, en effet, et l'on pouvait satisfaire tous les goûts et aspirations du petit amateur comme du grand connaisseur, qui pouvaient y trouver le petit timbre manquant à leur collection ou une pièce plus rare et donc plus chère.

Un exposant un peu particulier était également présent dimanche à l'hôtel de ville de Wavre : le chanteur Albert Delchambre. Celui-ci expose, en effet, sa collection de timbres belges, presque tous les week-ends, dans des manifestations similaires à travers toute la Belgique.

Spécialiste pour les timbres de la seconde guerre mondiale, il est tenu de vendre petit à petit sa collection. Le métier de chanteur n'étant en effet pas très respectable en Belgique, Albert

Delchambre a dû se résoudre à se séparer de sa collection afin de pouvoir financer son dernier album et sa tournée.

Pour information, une exposition semblable se

tiendra le dimanche 30 novembre, au motel Nivelles-Sud, qui accueillera la première grande exposition de cartes postales illustrées sur Nivelles, Baulers, Montreux.

Pour tous renseignements complémentaires sur le club philatélique de Wavre, chez le président, M. Havrenne, 010-84.44.42.

M. C.



Photo VA 123654

Une vue de la salle wavrienne.

- 5 -
 REALISATIONS INTER MEMBRES
 DU JEUDI 18 DECEMBRE 1986

N° lot	Pays	Description	Etat	Cote	Départ	Adjugés à
1	Belgique	293-98	xxx	3500	1120	
2		305-07	xxx	2500	760	
3		428-35; 509-31	xxx	1500	450	
4		437	xxx	1750	510	
5		478	xxx	1400	410	
6		488-95	xxx	2000	600	
7		496-503	xxx	1000	390	
8		504-11	xxx	1500	450	
9		737-42	xxx	1550	510	
10		761-55	xxx	3000	900	
11		860-62	xxx	2250	710	
12		863-67	xxx	3500	1020	
13		898-99 avec vignette	xxx	8600	2710	
2e 14	France	309	xx	85	200	
15		553-64	xx	260	630	
16		565-66	xx	110	270	
17		568-71 + vignette	xx	100	245	
18		593-98	xx	100	245	
19		630-48	xx	150	360	
20		795-802	xx	110	270	
21		841	xx	400	980	
22		844-47 sans 846 A	xx	70	170	
23		853-58	xx	200	490	
24		859-62	xx	73	175	
25		891-96	xx	400	800	
26		998	xx	60	145	
27		1076-77	xx	60	145	
3e 28	Belgique	249-53	xx	625	260	
29		402 (4)	xxx	450	200	
30		556-67	xx	450	200	
4e 31	Belgique	132	xxx	600	280	
32		133	xxx	1500	700	
33		134	xx	1500	650	
34		301	xx	4200	1900	
35		325	xx	4200	1900	
36		351-52	xx	6500	3000	
37		356-62	xx	6000	2700	
38		390-93	xx	2500	1100	
39	Luxembourg	226-30	xx	600	270	
40		234-38	xx	1100	500	
41		239-43	xx	1200	540	
42		244-48	xx	1750	800	
43		252-57	xx	2250	1000	
44		276-81	xx	1750	800	
45		300-05	xx	700	320	
46		324-29	xx	600	270	
47	France	préos 119-22	xxx	325	900	
48		P.A. 5-6	xx	300	850	
49		P.A. 20	xxx	325	950	
5e 50	Belgique	68-73	xx	1000	300	
51		108-22	xx	8000	2400	
52		165-74	xx	660	180	
53		178	xx	7500	2000	
54		221-33	xxx	7000	3100	
55		519-26	0	1200	360	
56		724 X/W	xxx	5000	2000	

N° lot	Pays	Description	Etat	Cote	Départ	Adjugés à
57	Belgique	810 A	xxx	1150	500	
58		B.F. 18-21	xxx	6000	2400	
59		Tête-bèche complet	xxx	10000	4000	
6e 60	Belgique	811-13	xxx	355	110	
61		814-22	xxx	2900	1450	
62		823-25	xxx	750	375	
63		827-31	xxx	4200	2100	
64		25e foire internat Brux	xxx	2200	600	
65		834-40	xxx	2200	1100	
66		842-44	xxx	1050	525	
67		845-46	xxx	500	245	
68		849-59	xxx	1000	420	
69		860-62	xxx	2250	1125	
70		863-67	xxx	3500	1750	
71		868-75	xxx	2500	1250	
72		880-91	xxx	16000	7500	
73		892-97	xxx	3250	1625	
74		900-07	xxx	2800	1400	
75		912-17	xxx	1800	900	
76		918-23	xxx	2500	1300	
77		927-29	xxx	5000	2400	
78		930-37	xxx	2450	1225	
79		938-40	xxx	1850	925	
80		943-45	xxx	3400	1700	
81		946-51	xxx	7250	3600	
82		955-60	xxx	1500	800	
83		961-63	xxx	500	250	
84		973-78	xxx	1600	800	
85		979-85	xxx	2650	1325	
86		987-89	xxx	550	270	
87		991-93	xxx	450	225	
88		998-1004.	xxx	1600	800	
89		1013-18	xxx	475	235	
90		1032-36	xxx	1150	575	
91		BF 2	0	9000	3800	
92		BF 5	0	2100	800	
93		BF 8	0	600	220	
94		BF 30	xxx	6500	2900	
95		C.P. 361-63	xxx	1200	600	
96		C.P. 366	xxx	750	375	
97		C.P. 358-60	xxx	1400	670	
98		C.P. 422	xxx	650	325	
99		C.P. 424	xxx	600	300	
100		C.P. 427-30	xxx	850	375	
101	Congo bel	3	xx	2250	850	
102		11	0	15000	6000	
103		12	xx	5000	2150	
104		13	xx	14000	6000	
105		C.P. 5	0	9000	3800	
106		27-29 2e choix	0	3750	700	
107	Ruanda-Ur	36-55	xx	3900	1250	
7e 108	France	158-61	xxx	423	850	
109		189-96	xxx	351	720	
110		246-48	xxx	247	500	
111		339-40	xxx	88	185	
112		565-66 avec vignette	xxx	120	250	
113		891-96	xxx	400	850	
114		945-50	xxx	365	750	
115		966-67	xxx	130	275	
116		1066-71	xxx	325	675	
117		132 carnet Semeuse 199IIB	xxx	250	600	
118		151 carnet Semeuse 360IIB	xxx	180	400	

RECORD TIMBRE
oooooooooooo

Un timbre américain a été vendu à Beverly Hills (Californie) près de dix-neuf millions de francs, le plus fort prix jamais payé pour un timbre-poste. Ce timbre est connu sous le nom de "Z Grill" et il n'en existerait que deux exemplaires au monde. Le précédent record pour un timbre était de huit millions de francs.

"LE SOIR" 14 novembre 1986

AH, LES POSTES !
oooooooooooo

Une lettre du Premier ministre indien Rajiv Gandhi a mis vingt-cinq jours pour parcourir le millier de kilomètres qui la séparait de son destinataire, a annoncé l'agence indienne P.T.I.

Des retards dans l'acheminement du courrier ne sont pas rares en Inde, mais c'est la première fois qu'il est fait état d'un retard concernant celui du Premier ministre.

"LE SOIR" 17 novembre 1986

MUSEE DE NOËL
oooooooooooo

Le musée français de la poste va présenter du 18 décembre au 3 janvier, à Paris, une sélection des plus beaux envois que le Père Noël a reçus les années précédentes. Il s'agit d'une centaine de lettres, de dessins, de collages d'enfants de quatre à huit ans.

"LE SOIR" 25 novembre 1986

BIBLIOTHEQUE PHILATELIQUE
oooooooooooooooooooooooooooo

La bibliothèque de notre club vient de s'enrichir de l'importante étude signée E. et M. Deneumostier, consacrée aux émissions de timbres-poste dans le "Territoire neutre de Moresnet".

Dès à présent, ce cahier peut être emprunté chez le secrétaire, rue Haute, 24 à 1300 Wavre.

CROIX JAUNE ET BLANCHE DE BELGIQUE
oooooooooooooooooooooooooooo

Il n'aura pas fallu attendre la nouvelle année pour que s'annonce le premier ajout au programme 1987. Le 7 décembre de l'année prochaine, verra l'émission d'un timbre-poste spécial de 9 F, avec une surtaxe de 2 F, à l'occasion du 50e anniversaire de la "Croix Jaune et Blanche de Belgique".

VERS L'AVENIR" 24 novembre 1986